



## — BRIDGE RESOURCE MANAGEMENT – ENGINE RESOURCE MANAGEMENT —

Référence STCW 2010 – Sections A-II/1 – A-III/1– A-III/3- A-II/2- A-III/2

### PUBLIC VISÉ

- Capitaines et tous officiers de navires de commerce (pont et machine),
- Personnel des services équipages et services techniques des armements.
- Toute personne souhaitant améliorer sa connaissance du fonctionnement de l'équipage d'un navire marchand (CROSS, enquêteurs BEA, etc.)
- Formation accessible aux personnes sous en situation d'handicap sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer.

### PRÉREQUIS

Être titulaire d'un certificat du médecin des gens de mer mentionnant l'aptitude à la navigation datant de moins de 12 mois.

CFBS en cours de validité

### OBJECTIFS

- Organiser le quart passerelle, gérer les ressources de navigation, coordonner l'équipe.
- Exploitation efficace des installations de propulsion, coordination machine.
- Établir et maintenir des communications efficaces à bord.

### CONTENU DE LA FORMATION

U.V	DURÉE
BRM ERM : Enseignement théorique	19h30
BRM ERM : Enseignement pratique	10h30
<b>TOTAL HEURES STAGIAIRES</b>	<b>30h</b>

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- Formation théorique et pratique, dispensée en centre, en présentiel, dans une salle de formation équipée du matériel pédagogique requis.

### ÉVALUATION, VALIDATION DES ACQUIS ET DÉLIVRANCE DU CERTIFCAT

- Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques).
- L'attestation de formation est délivrée à toute personne ayant suivi la formation ERM - BRM
- L'attestation de succès est délivrée à toute personne ayant subi avec succès l'évaluation permettant de démontrer l'atteinte des normes de compétence minimale définie à l'appendice 1 de l'annexe I de l'arrêté de référence (Réf. STCW au niveau opérationnel : Section A-II/1 / Tableau A-II/1, Section A-III/1 / Tableau A-III/1, Section A-III/3 : Norme de compétence, paragraphes 1 à 4 , Réf. STCW au niveau direction : Section A-II/2 / Tableau A-II/2 / Section A-III/2 / Tableau A-III/2)

